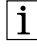


lenovo

Guide d'utilisation ThinkPad Optical Disk Drive

 <http://www.lenovo.com/safety>

Remarque : Avant d'installer le produit, lisez attentivement les informations figurant à la section Annexe B « Garantie Lenovo » à la page 15.

Troisième édition (juin 2015)

© Copyright Lenovo 2012, 2015.

REMARQUE SUR LES DROITS LIMITES ET RESTREINTS : si les données ou les logiciels sont fournis conformément à un contrat « General Services Administration » (« GSA »), l'utilisation, la reproduction et la divulgation sont soumises aux restrictions stipulées dans le contrat n° GS-35F-05925.

Table des matières

Chapitre 1. A propos de l'unité	1	Annexe B. Garantie Lenovo	15
Description du produit.	1	Chapitre 1 - Dispositions générales	15
Localisation des commandes	1	Chapitre 2 - Dispositions nationales particulières	18
Description des logiciels	2	Chapitre 3 - Informations relatives au service prévu par la garantie	20
Chapitre 2. Installation de l'unité	5	Suplemento de Garantía para México.	22
Avant de commencer	5	Annexe C. Bruits radioélectriques	25
Installation de l'unité	5	Annexe D. Remarques.	27
Installation des logiciels	5	Marques	27
Chapitre 3. Utilisation de l'unité.	7	Informations sur le recyclage	27
Avant de commencer	7	Informations sur le recyclage pour la Chine	28
Entretien de l'unité	7	Informations sur le recyclage pour le Brésil	28
Chargement d'un disque.	8	Informations DEEE importantes	28
Ouverture manuelle du plateau	8	Notice relative à la classification pour l'exportation	29
Utilisation des supports	9	Annexe E. Directive RoHS (Restriction of Hazardous Substances)	31
Manipulation et entretien d'un disque	9	Directive RoHS pour l'Union européenne	31
Utilisation de DVD-RAM	9	Directive RoHS pour la Chine	31
Chapitre 4. Identification et résolution des incidents	11	Directive RoHS pour la Turquie	31
Annexe A. Maintenance et assistance.	13	Directive RoHS pour l'Ukraine.	31
Support technique en ligne.	13	Directive RoHS pour l'Inde	32
Support technique téléphonique.	13		
Informations d'accessibilité.	13		

Chapitre 1. A propos de l'unité

Ce document fournit des informations sur l'enregistrement, l'installation et l'utilisation des unités de disque optique ThinkPad® (ci-après dénommées l'unité) :

- ThinkPad DVD Burner Ultrabay™ Enhanced Drive
- ThinkPad DVD Burner Ultrabay Slim Drive II
- ThinkPad DVD-ROM Ultrabay Slim Drive II

Les informations relatives à la garantie et à caractère juridique sont contenues dans les annexes du présent manuel.

Description du produit

Cette section fournit une brève description de l'unité :

Pour les unités suivantes :

- **ThinkPad DVD Burner Ultrabay Enhanced Drive**
- **ThinkPad DVD Burner Ultrabay Slim Drive II**

L'unité peut :

- Enregistrer et lire des DVD-RAM, DVD-RW, DVD-R, DVD+R et DVD+RW
- Enregistrer des CD-ROM, CD-RW et des supports ultra-rapides en utilisant la technologie de prévention de la sous-exploitation de la mémoire tampon
- Lire des DVD, des CD vidéo et des CD audio
- Lire des CD-ROM multisessions à architecture étendue (CD-ROM XA) et des CD photo Kodak

Pour la **ThinkPad DVD-ROM Ultrabay Slim Drive II** :

L'unité peut :

- Lire des CD-RW et des CD-R
- Lire des CD et des DVD du commerce
- Lire des DVD-RAM, DVD+/-R, DVD+/-RW formatés

Remarque : L'unité peut lire des CD à une vitesse maximale de 24x et des DVD à une vitesse maximale de 8x.

Localisation des commandes

La figure ci-dessous indique l'emplacement des différents éléments de contrôle de l'unité.

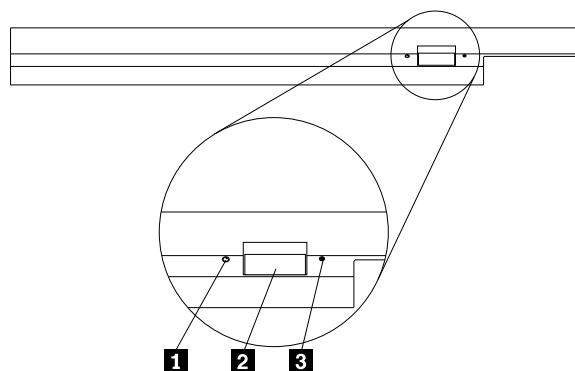


Figure 1. Emplacements des boutons de commande sur l'unité

- | | |
|--------------------------------------|---|
| 1 Voyant d'alimentation | Ce voyant est allumé lorsque l'unité est en cours d'utilisation. |
| 2 Bouton d'éjection | Appuyez sur ce bouton pour éjecter un DVD ou un CD.
Attention : Avant d'appuyer sur le bouton d'éjection, assurez-vous que rien ne gêne l'ouverture du plateau. |
| 3 Orifice d'éjection manuelle | Utilisez cette commande de déverrouillage d'urgence pour éjecter manuellement un DVD ou un CD lorsque le bouton d'éjection ne fonctionne pas. Pour plus d'informations, voir « Ouverture manuelle du plateau » à la page 8. |

Description des logiciels

Le *Software and User Guide Disc* contient les programmes suivants :

- **PowerDVD Create**

Ce programme vous permet de réaliser les tâches suivantes :

- Ajouter vos propres vidéos et créer des menus personnalisés pour les vidéos que vous créez
- Disques de données
- Graver des images disque enregistrées précédemment
- Copier des disques
- Créer des CD audio et des CD MP3
- Créer des CD amorçables
- Créer des DVD-RAM, DVD-RW, DVD-R, DVD+RW et DVD+R qui peuvent être lus sur le lecteur de DVD de votre ordinateur et sur des lecteurs de DVD autonomes
- Editer et modifier votre propre vidéo
- Importer et éditer des disques DVD non protégés
- Enregistrer des images disque pour les graver plus tard
- Afficher et extraire des fichiers à partir d'images disque ISO

Remarque : Si votre ordinateur dispose d'un périphérique de capture analogique, USB ou IEEE 1394, ce programme peut servir à effectuer des enregistrements vidéo à partir d'une caméra.

- **PowerDVD**

Ce programme vous permet de réaliser les tâches suivantes :

- Lire des fichiers vidéo
- Lire des vidéos DVD

Remarque : Lenovo se réserve le droit de modifier et de mettre à jour le logiciel optique sans préavis. Pour plus d'informations, accédez au site : <http://www.lenovo.com/support>, puis cliquez sur **Drivers & Software** (Pilotes et logiciels).

Chapitre 2. Installation de l'unité

Dans ce chapitre, vous trouverez les informations nécessaires à l'installation de votre unité.

Avant de commencer

Avant de procéder à l'installation de l'unité, veuillez lire attentivement les consignes suivantes :

- L'unité est livrée dans un emballage anti-statique. N'ouvrez cet emballage que lorsque vous êtes prêt à procéder à l'installation.
- Lors de l'installation de l'unité, limitez les mouvements au strict minimum. Vos mouvements pourraient générer de l'électricité statique autour de vous.
- Manipulez l'unité avec précaution. Dans l'éventualité d'une secousse ou d'une chute, les composants internes de l'unité pourraient être endommagés.

Installation de l'unité

Pour installer l'unité, procédez comme suit :

1. Mettez l'ordinateur hors tension, puis débranchez le boîtier d'alimentation et tous les câbles de l'ordinateur.
2. Retirez l'ancienne unité. Pour savoir comment retirer l'unité, reportez-vous au système d'informations Access Help fourni avec votre ordinateur ThinkPad.
3. Mettez l'emballage anti-statique contenant la nouvelle unité en contact avec une zone métallique non peinte pendant au moins deux secondes. Déballez ensuite la nouvelle unité.
4. Installez la nouvelle unité dans la baie d'unité. Pour savoir comment installer l'unité, reportez-vous au système d'informations Access Help fourni avec votre ordinateur ThinkPad.

Vous pouvez également consulter les livrets comportant les instructions d'installation et la déclaration de garantie fournis avec le produit pour obtenir les instructions d'installation.

Installation des logiciels

Une fois l'unité installée sur votre ordinateur, vous pouvez installer les logiciels disponibles sur le *Software and User Guide Disc*. Pour plus d'informations sur les logiciels, voir « Description des logiciels » à la page 2.

Pour installer le logiciel, procédez comme suit :

1. Sauvegardez tous les documents ouverts et quittez toutes les applications.
2. Insérez le *Software and User Guide Disc*, puis suivez l'une des procédures ci-dessous :
 - Si le CD démarre automatiquement, passez à l'étape 3.
 - Si la fenêtre de lecture automatique s'ouvre, cliquez sur **Exécuter ViewHtml.exe**. Passez ensuite à l'étape 3.
 - Si le CD ne démarre pas automatiquement, cliquez sur **Poste de travail**, **Ordinateur** ou **Ce PC**, accédez à l'unité de CD/DVD et cliquez deux fois sur **ViewHtml.exe**.
3. Sélectionnez la langue.
4. Dans la partie gauche, cliquez sur **Logiciel**.
5. Suivez les instructions qui s'affichent à l'écran.

Chapitre 3. Utilisation de l'unité

Dans ce chapitre, vous trouverez toutes les informations nécessaires à l'utilisation de votre unité.

Avant de commencer

Avant d'utiliser le disque, respectez les recommandations suivantes :

- En raison des risques d'erreurs de données, ne déplacez pas votre ordinateur pendant les opérations de formatage ou d'écriture sur un disque.
- Pour la même raison, évitez autant que possible d'utiliser le clavier pendant ces opérations.
- Veillez à ce que l'ordinateur se trouve sur une surface plane lors des opérations d'écriture sur un disque.
- Veillez à n'utiliser l'unité que lorsque l'ordinateur est branché sur une prise de courant. Il se peut que le disque soit endommagé si la batterie se décharge en cours d'écriture sur un disque.
- Désactivez les économiseurs d'écran. L'utilisation d'un économiseur d'écran risque d'interrompre les opérations de formatage et d'écriture.
- Ne passez pas votre ordinateur en mode hibernation ou en mode pause en cours d'écriture sur un disque.

Remarque : Les résultats des opérations de lecture et d'écriture effectuées avec votre unité dépendent de la qualité et des caractéristiques du DVD ou du CD utilisé.

Entretien de l'unité

Prenez les précautions suivantes afin de protéger votre unité :

- N'exposez pas l'unité aux conditions suivantes :
 - lumière directe du soleil
 - quantité excessive de poussière
 - Forte humidité
 - Températures élevées
 - Vibrations mécaniques
 - Ne placez pas l'unité sur une surface inclinée
 - Choc brutal ou chute
 - Changement soudain de température
- N'introduisez aucun objet dans l'unité.
- Ne déplacez pas l'unité lorsqu'elle est en cours d'utilisation. Des mouvements pourraient provoquer une erreur de données, voire endommager l'unité ou le disque.
- Ne déplacez pas l'unité lorsqu'un disque est inséré dans le plateau.
- Ne déplacez pas l'unité lorsque le plateau n'est pas fermé.
- Ne retirez pas le cache de l'unité et n'essayez pas de réparer vous-même l'unité.
- Ne posez pas d'objets sur l'unité.

Remarque : Conservez l'emballage d'origine. Lorsque l'unité doit être transportée sur de longues distances, utilisez l'emballage d'origine pour garantir un transport dans les meilleures conditions possibles.

Chargement d'un disque

Cette rubrique fournit des instructions relatives au chargement d'un disque.

Pour charger un disque, procédez comme suit :

1. Appuyez sur le bouton d'éjection. Le plateau s'extrait automatiquement de l'unité.
2. Placez un disque sur le plateau, étiquette vers le haut.
3. Fermez le plateau en poussant le plateau délicatement jusqu'à ce qu'il se ferme.

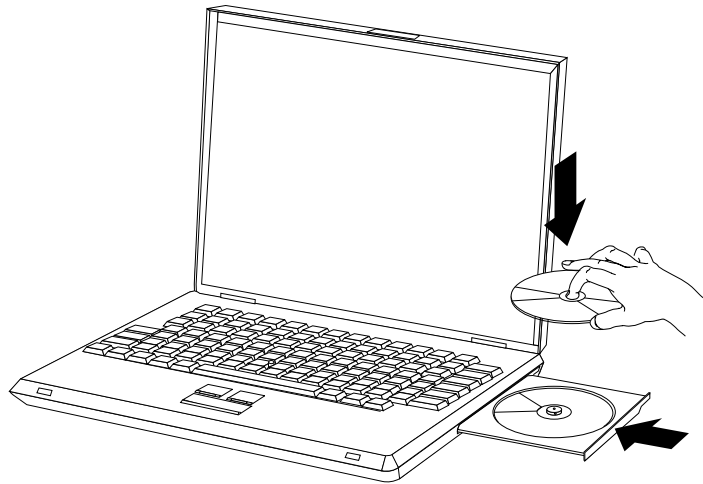


Figure 2. Chargement d'un disque

Attention : Pour ouvrir le plateau, vous ne devez jamais forcer ni introduire un quelconque objet. Si le plateau ne s'ouvre pas lorsque vous appuyez sur le bouton d'éjection, reportez-vous à la section « Ouverture manuelle du plateau » à la page 8.

Ouverture manuelle du plateau

Pour ouvrir manuellement le plateau, procédez comme suit :

1. Mettez l'ordinateur hors tension.
2. Dépliez un trombone de façon à obtenir une extrémité dépliée d'au moins 45 mm.

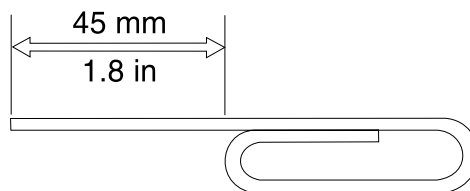


Figure 3. Le trombone déplié

3. Insérez la partie dépliée du trombone dans l'orifice d'éjection manuelle (voir « Localisation des commandes » à la page 1) et poussez-le jusqu'au fond jusqu'à l'ouverture du plateau.
4. Tirez doucement le plateau vers vous jusqu'à ce que vous puissiez retirer le disque.

Utilisation des supports

Cette section contient des informations relatives à l'utilisation des supports.

Manipulation et entretien d'un disque

Manipulez le disque retiré avec précaution. Des débris, des particules de poussière, des traces de doigts, des taches ou des rayures peuvent altérer l'enregistrement et la lecture des supports. Pour enlever la poussière ou autres débris, utilisez un kit de nettoyage CD. Utilisez un chiffon sec et doux pour nettoyer le disque. N'utilisez pas de solvants pour nettoyer la surface du disque. Lorsque vous créez une étiquette, écrivez seulement sur la face imprimée ou sur la cartouche à l'aide d'un feutre doux. N'exposez pas le disque à la lumière directe du soleil, à des températures élevées ou à l'humidité. N'apposez pas d'étiquette sur l'un ou l'autre des côtés du disque. Ne touchez pas la face d'enregistrement du disque lorsque vous le manipulez.

Afin de préserver leur lisibilité, manipulez et nettoyez les disques avec soin, notamment les supports inscriptibles tels que les disques CD-R et CD-RW. Vous pouvez prolonger la durée de vie de vos disques en prenant les précautions suivantes :

- Conservez toujours les disques dans leur emballage d'origine.
- Ne laissez jamais les disques exposés à la lumière directe du soleil.
- Pensez à toujours éloigner les disques de sources de chaleur directes.
- Retirez les disques de l'ordinateur lorsque vous ne vous en servez plus.
- Vérifiez toujours que les disques ne comportent aucune rayure AVANT chaque utilisation.

Important :

- N'utilisez pas de disques comportant des rayures.
- Ne forcez jamais lorsque vous insérez un disque dans l'ordinateur ou dans son boîtier.
- Ne pliez pas les disques.
- N'utilisez pas de détergents vendus dans le commerce pour nettoyer les disques.
- N'écrivez pas sur la surface des disques.
- Tenez les disques par les bords ou par le centre.
- Ne touchez pas la surface des disques.
- Pour éliminer la poussière ou les traces de doigts, essuyez les disques depuis le centre vers les bords à l'aide d'un chiffon doux et non pelucheux.

Attention : N'essuyez jamais un disque en effectuant des mouvements circulaires au risque de perdre des données.

Utilisation de DVD-RAM

Les supports DVD-RAM existent sous forme de disque simple ou sont présentés dans une cartouche. Pour utiliser des supports DVD-RAM dans l'unité, vous devez d'abord retirer le disque de la cartouche et le remettre en place dans la cartouche.

Retrait du disque de la cartouche

A l'aide de la pointe d'un stylo à bille, cassez le taquet de blocage **1** en appuyant dessus. Pour retirer le disque, appuyez à l'aide d'un stylo sur le verrou du couvercle de la cartouche **2** et dégagez le couvercle **3**. Une fois le couvercle ouvert, le disque va s'éjecter.

Remarque : Sur certaines cartouches, le verrou et le taquet de blocage se trouvent sur le côté, comme illustré en **2a** et **3a**.

Attention : Ne touchez pas la face d'enregistrement du disque lorsque vous le manipulez.

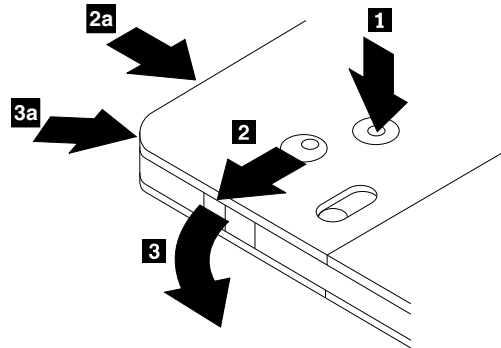


Figure 4. Retrait du disque de la cartouche

Installation du disque dans la cartouche

Pour installer le disque dans la cartouche, alignez la face imprimée du disque **1** sur celle de la cartouche de DVD-RAM. Insérez le disque et fermez le couvercle **2**. Vous entendrez un clic à la fermeture du couvercle.

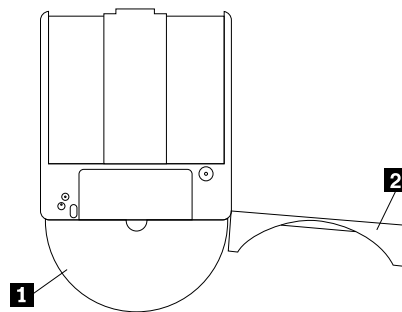


Figure 5. Installation du disque dans la cartouche

Chapitre 4. Identification et résolution des incidents

Ce chapitre contient des informations et des conseils sur la résolution des incidents relatifs à l'unité. Vous devrez peut-être également consulter la documentation fournie avec votre ordinateur.

Cherchez dans la liste ci-après une description d'incident qui semble correspondre à votre situation.

Impossible de créer un disque multisession.

Vérifiez que le disque comporte suffisamment d'espace pour vous permettre d'ouvrir une autre session. L'écriture d'une session nécessite de l'espace pour la zone d'entrée et la zone de sortie (environ 15 Mo) en plus de l'espace requis pour stocker les données à enregistrer.

Vous ne parvenez pas à lire un CD ou un DVD sur lequel l'écriture s'est correctement effectuée.

Procédez comme suit :

1. Essayez de lire le CD ou le DVD avec un autre lecteur CD ou DVD. Si vous parvenez à lire le CD ou le DVD à partir d'un autre lecteur de CD ou de DVD ou si vous pouvez visualiser les sessions précédentes, il se peut que les informations du répertoire soient endommagées. Consultez la documentation fournie avec le lecteur CD ou DVD.
2. Il se peut que le CD-R, CD-RW, DVD-R, DVD-RW ou DVD-RAM soit endommagé. Utilisez un autre disque ou une autre marque de CD ou de DVD.
3. Évitez d'utiliser une vitesse d'écriture inférieure à 1x, excepté si votre ordinateur vous impose ce choix.

La lecture du DVD ne peut pas reprendre lorsque votre ordinateur quitte le mode pause.

Ce comportement est normal avec certains pilotes de périphérique. La lecture DVD reprendra après avoir fermé et redémarré le programme PowerDVD.

Les films DVD ne démarrent pas automatiquement lorsqu'ils sont insérés dans l'unité.

Il se peut que vous ayez choisi de toujours lancer les disques de données en mode fichier seul. Consultez le programme d'aide et de support Microsoft® Windows®.

Un message indique une erreur de protection contre la copie et la lecture s'arrête lorsque vous utilisez le programme PowerDVD.

Effectuez l'une des opérations suivantes :

- Si un écran externe est branché, assurez-vous qu'il est branché sur un connecteur de sortie vidéo numérique de votre ordinateur, tel qu'un connecteur HDMI™ (High Definition Multimedia Interface), DisplayPort® ou DVI (Digital Visual Interface).
- Assurez-vous que votre carte graphique et que la fonction Chemin des médias protégés fonctionnent correctement lorsque vous utilisez l'unité avec des systèmes d'exploitation Windows.

Annexe A. Maintenance et assistance

Les informations ci-après décrivent le support technique disponible pour votre produit, pendant la période de garantie ou pendant toute la durée de vie du produit. Pour plus de détails sur les dispositions de votre garantie, consultez la Garantie Lenovo.

Support technique en ligne

Un support technique en ligne est disponible pendant toute la durée de vie du produit à l'adresse suivante : <http://www.lenovo.com/support>

Pendant la période de garantie, vous bénéficiez d'une assistance pour le remplacement du produit ou l'échange de composants défectueux. De plus, si votre produit est installé sur un ordinateur Lenovo, vous pouvez bénéficier d'une intervention sur site. Le support technique Lenovo peut vous aider à déterminer ce qui convient le mieux à votre situation.

Support technique téléphonique

Le support pour l'installation et la configuration offert par le centre de support (Customer Support Center) sera disponible pendant 90 jours, à partir du moment où vous faites l'acquisition du produit. À l'issue de cette période, il sera annulé ou facturé, à la seule discrétion de Lenovo. Un support complémentaire est également proposé à un tarif minime.

Avant de contacter votre support technique interne Lenovo, munissez-vous des informations suivantes : nom et numéro du produit, preuve d'achat, fabricant, modèle, numéro de série et manuel de l'ordinateur, formulation exacte des éventuels messages d'erreur, description de l'incident survenu et informations liées à la configuration matérielle et logicielle du système.

Votre interlocuteur vous demandera peut-être de reproduire l'incident au cours de l'appel.

Les numéros de téléphone sont susceptibles d'être modifiés sans préavis. Vous pouvez consulter la liste actualisée des numéros de téléphone du support Lenovo sur le site suivant : <http://www.lenovo.com/support/phone>. Si le numéro de téléphone relatif à votre pays ou votre région n'est pas indiqué, prenez contact avec votre revendeur ou partenaire commercial Lenovo.

Informations d'accessibilité

Documentation dans des formats accessibles

Lenovo met à votre disposition la documentation électronique dans des formats accessibles, qu'ils s'agissent de fichiers PDF balisés ou de fichiers HTML (HyperText Markup Language). La documentation électronique Lenovo est conçue afin de permettre aux utilisateurs malvoyants de la lire à l'aide d'un lecteur d'écran. Chaque image contenue dans la documentation inclut également un texte explicatif, qui permet aux utilisateurs malvoyants de comprendre l'image lorsqu'ils utilisent un lecteur d'écran.

Pour ouvrir et voir les fichiers PDF, le programme Adobe Reader doit être installé sur votre ordinateur. Le programme Adobe Reader est également téléchargeable à l'adresse suivante : <http://www.adobe.com>

Annexe B. Garantie Lenovo

L505-0010-02 08/2011

La Garantie Lenovo comprend les chapitres suivants :

Chapitre 1 - Dispositions générales

Chapitre 2 - Dispositions nationales particulières

Chapitre 3 - Informations relatives au service prévu par la garantie

Les dispositions du **Chapitre 2** remplacent ou modifient les dispositions du **Chapitre 1** tel que spécifié pour chaque pays.

Chapitre 1 - Dispositions générales

La Garantie Lenovo s'applique uniquement aux produits matériels Lenovo que vous avez achetés pour votre propre usage et non pour la revente. La présente Garantie Limitée Lenovo est disponible dans d'autres langues à l'adresse suivante : www.lenovo.com/warranty.

Etendue de la présente Garantie

Lenovo garantit que chaque produit matériel Lenovo que vous achetez est exempt de défaut matériel ou de fabrication, en utilisation normale, pendant la période de garantie. La période de garantie du produit débute à la date d'achat indiquée sur le reçu ou sur la facture, sauf mention différente de Lenovo. La période de garantie et le type de service prévu par la garantie s'appliquant à votre produit sont définis dans le « **Chapitre 3 - Informations relatives au service prévu par la garantie** » ci-dessous. La présente garantie s'applique uniquement aux produits commercialisés dans le pays ou la région d'achat.

CETTE GARANTIE EST LA SEULE GARANTIE DONT BENEFICIE LE CLIENT. ELLE REMPLACE TOUTES LES AUTRES GARANTIES OU CONDITIONS, EXPLICITES OU IMPLICITES, Y COMPRIS, ET DE FAÇON NON LIMITATIVE, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE D'APTITUDE A L'EXECUTION D'UN TRAVAIL DONNE. CERTAINS ETATS OU LEGISLATIONS N'AUTORISENT PAS L'EXCLUSION DES GARANTIES EXPLICITES OU IMPLICITES, AUQUEL CAS, L'EXCLUSION CI-DESSUS NE VOUS SERA PAS APPLICABLE. LA PORTEE DE CES GARANTIES ET LEUR DUREE SERONT ALORS CELLES REQUISES PAR LA LOI ET LEUR DUREE SERA LIMITEE A LA PERIODE DE GARANTIE. CERTAINS ETATS OU LEGISLATIONS N'AUTORISENT PAS LES LIMITATIONS DE DUREE DES GARANTIES IMPLICITES, AUQUEL CAS, LA LIMITATION DE DUREE CI-DESSUS NE VOUS SERA PAS APPLICABLE.

Procédure d'obtention du service prévu par la Garantie

Si le produit ne fonctionne pas tel que le prévoit la garantie, pendant la période de garantie, prenez contact avec Lenovo ou un Prestataire de services agréé Lenovo pour obtenir le service prévu par la garantie. La liste des Prestataires de services agréés et de leurs numéros de téléphone est disponible à l'adresse suivante : www.lenovo.com/support/phone.

Le service de garantie peut ne pas être disponible sur tous les sites et peut différer d'un site à un autre. Des frais peuvent être appliqués hors d'une zone de service normale d'un Prestataire de services. Contactez un Prestataire de services local pour obtenir des informations spécifiques à votre site.

Responsabilités du client dans le cadre du service prévu par la Garantie

Avant que le service prévu par la garantie puisse être fourni, vous devez :

- suivre les procédures de demande de service indiquées par le Prestataire de services ;
- sauvegarder ou sécuriser tous les logiciels et toutes les données contenus dans le produit ;
- fournir au Prestataire de services toutes les clés et tous les mots de passe système ;
- fournir au Prestataire de services un accès suffisant, libre et sécurisé à vos installations, afin de lui permettre d'effectuer le service ;
- supprimer toutes les données, y compris les informations confidentielles, propriétaires et personnelles du produit ou, si vous ne pouvez pas supprimer de telles informations, les modifier afin d'en empêcher l'accès par un tiers ou de façon à ce qu'elles ne constituent plus des données personnelles en vertu de la loi applicable. Le Prestataire de services ne sera tenu responsable d'aucune perte ou divulgation des données, y compris des informations confidentielles, propriétaires ou personnelles, contenues dans un produit retourné ou accédé dans le cadre du service prévu par la garantie ;
- retirer tous les dispositifs et toutes les pièces, options, modifications et adjonctions, qui ne sont pas couverts par la garantie ;
- vérifier que le produit ou la pièce n'est soumis à aucune restriction légale qui en empêche le remplacement ;
- obtenir du propriétaire une autorisation permettant au Prestataire de services d'intervenir sur un produit ou une pièce dont vous n'êtes pas propriétaire.

Résolution d'incidents par votre Fournisseur de services

Lors d'une demande d'assistance à un Prestataire de services, vous devez suivre les procédures d'identification et de résolution d'incident spécifiées.

Le Prestataire de services va tenter de diagnostiquer et de résoudre votre problème par téléphone, par courrier électronique ou via une assistance à distance. Le Prestataire de services peut vous demander de télécharger et d'installer des mises à jour logicielles spécifiques.

Certains incidents peuvent être résolus à l'aide d'une pièce de remplacement appelée « unité remplaçable par l'utilisateur » ou « CRU » que vous installez vous-même. Si tel est votre cas, le Prestataire de services vous envoie la CRU afin que vous l'installiez.

Si votre problème ne peut pas être résolu par téléphone ou à distance, à l'aide de l'application de mises à jour de logiciels ou de l'installation d'une CRU, le Prestataire de services organisera une intervention conforme au type de service de garantie indiqué pour le produit, dans le « **Chapitre 3 - Informations relatives au service prévu par la garantie** » ci-dessous.

Si le Prestataire de services détermine qu'il n'est pas en mesure de réparer le produit, il le remplacera par un produit dont les fonctionnalités seront au moins équivalentes.

Si le Prestataire de services détermine qu'il ne peut ni réparer ni remplacer le produit, votre seul recours au titre de la Garantie Limitée Lenovo sera de renvoyer le produit au site d'achat ou à Lenovo pour un remboursement équivalent au prix d'achat.

Remplacement des produits et des pièces

Lorsque le service de garantie implique le remplacement d'un produit ou d'une pièce, le produit ou la pièce remplacé(e) devient la propriété de Lenovo et le produit ou la pièce de remplacement devient votre propriété. Seuls les produits ou les pièces Lenovo non modifiés peuvent être remplacés. Le produit ou la pièce de remplacement fourni par Lenovo peut ne pas être neuf, mais il sera en bon état de marche et ses fonctions seront au moins équivalentes à celles du produit ou de la pièce d'origine. Le produit ou la pièce de remplacement sera garanti en tenant compte de la période de garantie restante pour le produit d'origine.

Utilisation des informations de contact personnelles

Si vous bénéficiez d'une intervention dans le cadre de la présente garantie, vous autorisez Lenovo à enregistrer, utiliser et traiter les informations sur le service fourni sous garantie ainsi que vos informations de contact, comprenant le nom, les numéros de téléphone, ainsi que les adresses postale et électronique. Lenovo est autorisée à utiliser ces informations pour fournir le service au titre de la présente garantie. Nous pouvons être amenés à vous contacter pour savoir si vous êtes satisfait de notre service de garantie ou pour vous communiquer les rappels de produit ou des questions de sécurité. A ces fins, vous autorisez Lenovo à transférer vos informations dans n'importe quel pays où elle intervient et vous autorisez Lenovo à fournir ces informations à des entités agissant pour son compte. Nous pouvons également avoir à les communiquer dans le cadre d'obligations légales. Les règles de confidentialité Lenovo sont disponibles à l'adresse www.lenovo.com/.

Limitation de la garantie

Cette garantie ne couvre pas :

- le fonctionnement ininterrompu ou sans erreur d'un produit ;
- la perte ou la détérioration des données par un produit ;
- les logiciels, qu'ils soient fournis avec le produit ou installés ultérieurement ;
- les pannes ou les détériorations résultant d'une utilisation incorrecte, d'un mauvais traitement, d'un accident, d'une modification, d'une exploitation dans un environnement physique ou opérationnel inadapté, de catastrophes naturelles, de surtensions, d'une maintenance inappropriée, ou d'une utilisation qui n'est pas conforme à la documentation qui accompagne le produit ;
- tout dommage occasionné par un prestataire de services non-autorisé ;
- tout incident ou dommage causé par tout produit tiers, y compris les produits que Lenovo peut fournir avec ou intégrer à un produit Lenovo à votre demande ;
- tout support technique ou tout support d'une autre nature, telle que l'assistance sous forme de questions « relatives à l'utilisation », à la configuration et à l'installation du produit ;
- les produits ou les pièces qui comportent une étiquette d'identification modifiée ou desquels l'étiquette d'identification a été retirée.

Limitation de responsabilité

Lenovo est responsable des dommages subis par votre produit ou de la perte de celui-ci uniquement lorsqu'il se trouve en la possession du Prestataire de services ou en transit, dans les cas où le Prestataire de services est responsable du transport.

Ni Lenovo ni le Prestataire de services ne seront tenus responsables de la perte ou de la divulgation des données, y compris des informations confidentielles, propriétaires ou personnelles, contenues dans un produit.

NONOBTANT L'ECHEC DE L'OBJECTIF SOUHAITE D'UN QUELCONQUE RECOURS AUX TERMES DES PRESENTES, LENOVO, SES FILIALES, FOURNISSEURS, REVENDEURS OU PRESTATAIRES DE SERVICES NE SERONT EN AUCUN CAS RESPONSABLES DE CE QUI SUIT, MEME S'ILS ONT ETE AVISES DE CETTE EVENTUALITE ET CELA QUE LA RECLAMATION SE FONDE SUR UN CONTRAT, LA GARANTIE, UNE NEGLIGENCE, UNE RESPONSABILITE SANS FAUTE OU TOUTE AUTRE THEORIE : 1) LES RECLAMATIONS FORMEES PAR DES TIERS CONTRE VOUS POUR DOMMAGES-INTERETS ; 2) LES PERTES, LES DOMMAGES-INTERETS OU LA DIVULGATION DE VOS DONNEES ; 3) LES DOMMAGES-INTERETS SPECIAUX, ACCESSOIRES, PUNITIFS, INDIRECTS OU IMMATERIELS, Y COMPRIS, NOTAMMENT, LES PERTES DE BENEFICES, DE CHIFFRES D'AFFAIRES, DE CLIENTELE OU D'ECONOMIES ESCOMPTEES. EN AUCUN CAS LA RESPONSABILITE TOTALE DE LENOVO, SES FILIALES, FOURNISSEURS, REVENDEURS OU PRESTATAIRES DE SERVICES POUR DOMMAGES-INTERETS QUELLE QU'EN SOIT LA CAUSE NE POURRA DEPASSER LE MONTANT DES DOMMAGES DIRECTS REELLEMENT SUBIS, NI LE MONTANT PAYE POUR LE PRODUIT.

LES LIMITATIONS QUI PRECEDENT NE S'APPLIQUENT PAS AUX DOMMAGES CORPORELS (INCLUANT LE DECES) NI AUX DOMMAGES AUX BIENS MATERIELS, MOBILIERES OU IMMOBILIERES,

POUR LESQUELS LENOVO EST LEGALEMENT RESPONSABLE. CERTAINS ETATS OU LEGISLATIONS N'AUTORISENT PAS LA LIMITATION OU L'EXCLUSION DE PREJUDICES ACCESSOIRES OU INDIRECTS, AUQUEL CAS L'EXCLUSION OU LA LIMITATION QUI PRECEDE NE VOUS SERA PAS APPLICABLE.

Autres droits

LA PRESENTE GARANTIE VOUS CONFERE DES DROITS SPECIFIQUES. IL EST POSSIBLE QUE VOUS DETENIEZ D'AUTRES DROITS, DONT LA NATURE VARIE SELON LA LEGISLATION QUI VOUS EST APPLICABLE. VOUS POUVEZ EGALEMENT DISPOSER D'AUTRES DROITS CONFORMEMENT A UN ACCORD ECRIT AVEC LENOVO. AUCUN ELEMENT DE LA PRESENTE GARANTIE N'AFECTE LES DROITS LEGAUX, Y COMPRIS LES DROITS DES CONSOMMATEURS DANS LE CADRE DES LOIS ET REGLEMENTATIONS QUI REGISSENT LA VENTE DE BIENS DE CONSOMMATION ET QUI NE PEUVENT ETRE NI SUPPRIMEES NI LIMITEES PAR CONTRAT.

Chapitre 2 - Dispositions nationales particulières

Australie

« Lenovo » désigne Lenovo (Australie et Nouvelle Zélande) Pty Limited ABN 70 112 394 411. Adresse : Level 10, North Tower, 1-5 Railway Street, Chatswood, NSW, 2067. Téléphone : +61 2 8003 8200. E-mail : lensyd_au@lenovo.com

Le paragraphe suivant remplace le même paragraphe du Chapitre 1 :

Etendue de la présente Garantie :

Lenovo garantit que chaque produit matériel que vous achetez est exempt de défaut matériel ou de fabrication, en utilisation et conditions normales, pendant la période de garantie. Si le produit est défaillant en raison d'un défaut couvert par la garantie et détecté pendant la période de garantie, Lenovo vous offre un recours au titre de la présente Garantie. La période de garantie du produit débute à la date de l'achat spécifiée sur le reçu ou sur la facture, sauf mention différente écrite de Lenovo. La période de garantie et le type de service prévu par la garantie s'appliquant à votre produit sont stipulés dans le **Chapitre 3 - Informations relatives au service prévu par la garantie.**

LES AVANTAGES AU TITRE DE LA PRESENTE GARANTIE COMPLETENT VOS DROITS ET RECOURS EN VERTU DE LA LOI, Y COMPRIS CEUX PREVUS PAR LA LOI AUSTRALIENNE DE PROTECTION DES CONSOMMATEURS.

Le paragraphe suivant remplace le même paragraphe du Chapitre 1 :

Remplacement des produits et des pièces :

Lorsque le service de garantie implique le remplacement d'un produit ou d'une pièce, le produit ou la pièce remplacé(e) devient la propriété de Lenovo et le produit ou la pièce de remplacement devient votre propriété. Seuls les produits ou les pièces Lenovo non modifiés peuvent être remplacés. Le produit ou la pièce de remplacement fourni par Lenovo peut ne pas être neuf, mais il sera en bon état de marche et ses fonctions seront au moins équivalentes à celles du produit ou de la pièce d'origine. Le produit ou la pièce de remplacement sera garanti en tenant compte de la période de garantie restante pour le produit d'origine. Les produits et les pièces retourné(e)s dans le cadre d'une réparation peuvent être remplacé(e)s par des produits ou des pièces réusiné(e)s équivalent(e)s au lieu d'être réparé(e)s. Les pièces réusinées peuvent être utilisées pour réparer le produit et la réparation du produit peut entraîner une perte de données, si le produit contient des données générées par l'utilisateur.

Le paragraphe suivant complète le même paragraphe du Chapitre 1 :

Utilisation des informations de contact personnelles :

Lenovo ne sera pas en mesure de fournir le service prévu par la présente garantie si vous refusez de fournir vos informations ou si vous ne souhaitez pas que nous transférons vos informations à nos agents ou prestataires. Vous avez le droit d'accéder à vos informations de contact personnelles et de demander la correction de toute erreur présente dans celles-ci en vertu du Privacy Act 1988 ; pour cela, contactez Lenovo.

Le paragraphe suivant remplace le même paragraphe du Chapitre 1 :

Limitation de responsabilité :

Lenovo est responsable des dommages subis par votre produit ou de la perte de celui-ci uniquement lorsqu'il se trouve en la possession du Prestataire de services ou en transit, dans les cas où le Prestataire de services est responsable du transport.

Ni Lenovo ni le Prestataire de services ne seront tenus responsables de la perte ou de la divulgation des données, y compris des informations confidentielles, propriétaires ou personnelles, contenues dans un produit.

DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA LOI ET NONOBTANT L'ECHEC DE L'OBJECTIF SOUHAITE D'UN QUELCONQUE RECOURS AUX TERMES DES PRESENTES, LENOVO, SES FILIALES, FOURNISSEURS, REVENDEURS, OU PRESTATAIRES DE SERVICES NE SERONT EN AUCUN CAS RESPONSABLES DE CE QUI SUIV, MEME S'ILS ONT ETE AVISES DE CETTE EVENTUALITE ET CELA QUE LA RECLAMATION SE FONDE SUR LE CONTRAT, LA GARANTIE, UNE NEGLIGENCE, UNE RESPONSABILITE SANS FAUTE OU TOUTE AUTRE THEORIE : 1) LES RECLAMATIONS FORMEES PAR DES TIERS CONTRE VOUS POUR DOMMAGES-INTERETS : 2) LES PERTES, LES DOMMAGES-INTERETS OU LA DIVULGATION DE VOS DONNEES ; 3) LES DOMMAGES-INTERETS SPECIAUX, ACCESSOIRES, PUNITIFS, INDIRECTS OU IMMATERIELS, Y COMPRIS, NOTAMMENT, LES PERTES DE BENEFICES, DE CHIFFRES D'AFFAIRES, DE CLIENTELE OU D'ECONOMIES ESCOMPTEES. EN AUCUN CAS LA RESPONSABILITE TOTALE DE LENOVO, SES FILIALES, FOURNISSEURS, REVENDEURS OU PRESTATAIRES DE SERVICES POUR DOMMAGES-INTERETS QUELLE QU'EN SOIT LA CAUSE NE POURRA DEPASSER LE MONTANT DES DOMMAGES DIRECTS REELLEMENT SUBIS, NI LE MONTANT PAYE POUR LE PRODUIT.

LES LIMITATIONS QUI PRECEDENT NE S'APPLIQUENT PAS AUX DOMMAGES CORPORELS (INCLUANT LE DECES) NI AUX DOMMAGES AUX BIENS MATERIELS, MOBILIERIS OU IMMOBILIERIS, POUR LESQUELS LENOVO EST LEGALEMENT RESPONSABLE.

Le paragraphe suivant remplace le même paragraphe du Chapitre 1 :

Autres droits :

LA PRESENTE GARANTIE VOUS CONFERE DES DROITS SPECIFIQUES. VOUS DISEPOSEZ EGALEMENT D'AUTRES DROITS, Y COMPRIS DES DROITS GARANTIS PAR LA LOI AUSTRALIENNE DE PROTECTION DES CONSOMMATEURS. LA PRESENTE GARANTIE NE PORTE ATTEINTE A AUCUN DROIT STATUTAIRE OU DROIT GARANTI PAR DES LOIS, Y COMPRIS LES DROITS AUXQUELS VOUS NE POUVEZ PAS RENONCER OU LES DROITS LIMITES PAR LE CONTRAT.

Par exemple, nos produits sont couverts par des garanties qui ne peuvent être exclues en vertu de la loi australienne de protection des consommateurs. Vous avez droit à un remplacement ou à un remboursement en cas de défaillance majeure, et à une réparation pour toute autre perte ou dommage raisonnablement prévisible. Vous êtes également en droit de faire réparer ou remplacer les produits s'ils n'ont pas une qualité acceptable et si ce défaut n'est pas considéré comme un défaut majeur.

Nouvelle-Zélande

Le paragraphe suivant complète le même paragraphe du Chapitre 1 :

Utilisation des informations personnelles :

Lenovo ne sera pas en mesure de fournir le service prévu par la présente garantie si vous refusez de fournir vos informations ou si vous ne souhaitez pas que nous transférons vos informations à nos agents ou prestataires. Vous avez le droit d'accéder à vos informations personnelles et de demander la correction de toute erreur présente dans celles-ci en vertu du Privacy Act 1993 ; pour cela, contactez Lenovo (Australie et Nouvelle Zélande) Pty Limited ABN 70 112 394 411. Adresse : Level 10, North Tower, 1-5 Railway Street, Chatswood, NSW, 2067. Téléphone : 61 2 8003 8200. E-mail : lensyd_au@lenovo.com

Bangladesh, Cambodge, Inde, Indonésie, Népal, Philippines, Vietnam et Sri Lanka

Le paragraphe suivant est ajouté au Chapitre 1 :

Règlement des conflits

Les litiges découlant ou liés à la présente garantie feront l'objet d'un arbitrage définitif à Singapour. La présente garantie est régie, interprétée et mise en œuvre conformément à la législation de Singapour, quels que soient les conflits de lois. Si vous achetez le produit en **Inde**, les conflits liés à la présente garantie feront l'objet d'un arbitrage définitif à Bangalore, Inde. L'arbitrage à Singapour doit être effectué selon les règles d'arbitrage du Centre d'Arbitrage International de Singapour (« Règles SIAC ») en vigueur à ce moment-là. L'arbitrage en Inde doit être effectué conformément à la législation indienne alors en vigueur. La sentence arbitrale sera définitive et liera les parties, sans possibilité d'appel. La sentence arbitrale sera sous forme écrite, et énoncera les faits et les conclusions de la loi. La totalité des débats, ainsi que tous les documents présentés dans le cadre de ceux-ci, seront en langue anglaise. La version en langue anglaise de la présente garantie prévaut sur toute autre version dans une autre langue dans le cadre desdits débats.

Espace économique européen (EEE)

Le paragraphe suivant est ajouté au Chapitre 1 :

Les clients de l'EEE peuvent contacter Lenovo à l'adresse suivante : EMEA Service Organisation, Lenovo (International) B.V., Floor 2, Einsteinova 21, 851 01, Bratislava, Slovaquie. Le service prévu par la présente garantie pour les produits matériels Lenovo achetés dans les pays de l'EEE peut être obtenu dans tout pays de l'EEE où le produit a été annoncé et commercialisé par Lenovo.

Russie

Le paragraphe suivant est ajouté au Chapitre 1 :

Durée de vie du produit

La durée de vie du produit est de quatre (4) ans à compter de la date d'achat.

Chapitre 3 - Informations relatives au service prévu par la garantie

Type de produit	Pays ou Région d'acquisition	Période de garantie	Type de service prévu par la garantie
ThinkPad Optical Disk Drive	Monde	1 an	1, 4

Si nécessaire, votre Prestataire de services fournit un service de réparation ou de remplacement en fonction du type de service de garantie spécifié pour votre produit et le service disponible. La planification de l'intervention sera fonction de l'heure de votre appel, de la disponibilité des pièces et d'autres facteurs.

Types de services prévus par la garantie

1. Service d'unité remplaçable par l'utilisateur (« CRU »)

Le Prestataire de services vous envoie les CRU à ses frais afin que vous les installiez. Les informations sur les CRU et les instructions de remplacement sont fournies avec le produit et sont disponibles auprès de Lenovo à tout moment sur simple demande. Les CRU que vous installez facilement par vous-même sont appelées « CRU en libre service ». Les « CRU optionnelles » sont des CRU qui nécessitent certaines compétences techniques et un outillage approprié. L'installation des CRU en libre service est sous votre responsabilité. Vous pouvez demander qu'un Prestataire de services installe des CRU optionnelles, dans le cadre de l'un des autres types de services de garantie prévus pour votre produit. Une offre de service optionnelle peut être disponible à l'achat auprès d'un Prestataire de services ou de Lenovo au titre de laquelle les CRU en libre-service seront installées pour vous. Vous pouvez consulter la liste des unités CRU ainsi que leur désignation dans la publication accompagnant votre produit ou à l'adresse suivante : www.lenovo.com/CRUs. Les instructions de retour d'une CRU défectueuse, le cas échéant, seront fournies avec les instructions livrées avec la CRU de remplacement. Lorsque le retour de l'unité défectueuse est requis : 1) des instructions de retour, une étiquette de renvoi prépayée et un conteneur sont fournis avec la CRU de remplacement ; et 2) la CRU de remplacement peut vous être facturée si le Prestataire de services ne reçoit pas la CRU défectueuse de votre part dans un délai de trente (30) jours à compter de votre réception de la CRU de remplacement.

2. Maintenance sur site

Un Prestataire de services doit réparer ou remplacer le produit sur votre site. Vous devez mettre à disposition une zone de travail appropriée permettant le démontage et le remontage du produit. Certaines réparations doivent être effectuées au centre de maintenance. Dans ce cas, le Prestataire de services remettra le produit au service de maintenance à ses frais.

3. Service de collecte ou de dépôt

Votre produit sera réparé ou remplacé dans un centre de maintenance désigné, le transport étant organisé par le Prestataire de services à ses frais. Vous êtes tenu de débrancher le produit et de l'emballer dans le conteneur d'expédition qui vous sera fourni afin de le renvoyer au centre de maintenance désigné. Un transporteur collectera votre produit et le livrera au centre de maintenance désigné. Le centre de maintenance vous retournera le produit à ses frais.

4. Service d'expédition/retrait par le client

Avec le service d'expédition/retrait par le client, votre produit sera réparé ou échangé dans un centre de maintenance désigné, son envoi étant organisé par vous-même et les risques et les frais vous incombant. Une fois le produit réparé ou remplacé, il sera à votre disposition pour le retrait. En cas de non retrait du produit, le Prestataire de services peut être amené à disposer du produit de la manière qu'il estime la plus appropriée, sans aucune obligation à votre égard.

5. Service postal d'envoi par le client

Avec le service postal, votre produit sera réparé ou échangé dans un centre de maintenance désigné, son envoi étant organisé par vous-même et les risques et les frais vous incombant. Après la réparation ou l'échange, le produit vous sera renvoyé aux frais et risques de Lenovo, sauf indication contraire du Prestataire de services.

6. Service postal d'envoi/retour par le client

Avec le service d'envoi/retour par le client, votre produit sera réparé ou échangé dans un centre de maintenance désigné, son envoi étant organisé par vous-même et les risques et les frais vous incombant. Après la réparation ou l'échange, le produit sera mis à votre disposition pour que son retour soit organisé à vos risques et frais. Si vous n'organisez pas le retour du produit, le Prestataire de services peut être amené à disposer du produit de la manière qu'il estime la plus appropriée, sans aucune obligation à votre égard.

7. Service de remplacement du produit

Lenovo vous enverra un produit de remplacement à votre adresse. L'installation et la vérification de son fonctionnement relève de votre responsabilité. Le produit remplacé devient la propriété de Lenovo et le produit de remplacement, la vôtre. Vous devez emballer le produit défectueux dans le carton d'emballage qui contenait le produit de remplacement reçu, et retourner le colis à Lenovo. Les frais de ports (dans les deux sens) sont pris en charge par Lenovo. Si vous n'utilisez pas le carton d'emballage du produit de remplacement reçu pour retourner le produit, vous pourrez être tenu responsable d'éventuels dommages subis par le produit défectueux lors du transport. Le produit de remplacement peut vous être facturé si Lenovo ne reçoit pas le produit défectueux dans un délai de trente (30) jours à compter de la réception du produit de remplacement.

Suplemento de Garantía para México

Este Suplemento de Garantía se considera parte integrante de la Garantía Limitada de Lenovo y será efectivo única y exclusivamente para los productos distribuidos y comercializados dentro del Territorio de los Estados Unidos Mexicanos. En caso de conflicto, se aplicarán los términos de este Suplemento.

El comercializador responsable del producto es Lenovo México S de R L de CV y para efectos de esta garantía en la República Mexicana su domicilio es Paseo de Tamarindos No.400-A Piso 27 Arcos Torre Poniente, Bosques de Las Lomas, Delegación Miguel Hidalgo, C.P. 05120 México, D.F. En el caso de que se precise una reparación cubierta por la garantía o precise de partes, componentes, consumibles o accesorios diríjase a este domicilio.

Si no existiese ningún Centro de servicio autorizado en su ciudad, población o en un radio de 70 kilómetros de su ciudad o población, la garantía incluirá cualquier gasto de entrega razonable relacionado con el transporte del producto a su Centro de servicio autorizado más cercano. Por favor, llame al Centro de servicio autorizado más cercano para obtener las aprobaciones necesarias o la información relacionada con el envío del producto y la dirección de envío.

Esta garantía ampara todas las piezas de hardware del producto e incluye mano de obra.

El procedimiento para hacer efectiva la garantía consiste en la presentación del producto, acompañado de la póliza correspondiente, debidamente sellada por el establecimiento que lo vendió, o la factura, o recibo o comprobante, en el que consten los datos específicos del producto objeto de la compraventa.

Lenovo sólo pueden eximirse de hacer efectiva la garantía en los siguientes casos: a) Cuando el producto se hubiese utilizado en condiciones distintas a las normales. b) Cuando el producto no hubiese sido operado de acuerdo con el instructivo de uso que se le acompaña. c) Cuando el producto hubiese sido alterado o reparado por personas no autorizadas por el fabricante nacional, importador o comercializador responsable respectivo.

Todos los programas de software precargados en el equipo sólo tendrán una garantía de noventa (90) días por defectos de instalación desde la fecha de compra. Lenovo no es responsable de la información incluida en dichos programas de software y /o cualquier programa de software adicional instalado por Usted o instalado después de la compra del producto.

La garantía cubre la atención, revisión y corrección de errores, defectos o inconsistencias que impidan el desempeño normal de un equipo de cómputo en cuanto a su hardware y software. Los servicios no cubiertos por la garantía se cargarán al usuario final, previa obtención de una autorización.

Esta garantía tiene una duración de un año a partir del momento de la compra e incluye la mano de obra, por lo que en caso de aplicarse la garantía, esta no causara ningún gasto o costo para el cliente.

Centros de Servicios autorizados para hacer efectiva la garantía:

- Lenovo México con domicilio en Paseo de Tamarindos No.400-A Piso 27 Arcos, Torre Poniente, Bosques de Las Lomas, Delegación Miguel Hidalgo, C.P. 05120 México, D.F. Teléfono 01800- 083-4916, http://support.lenovo.com/es_MX/product-service/service-provider/default.page
- Lenovo Monterrey con domicilio en Boulevard Escobedo No.316, Apodaca Technology Park, Apodaca, C.P. 66601, Nuevo León, México. Teléfono 01800- 083-4916, http://support.lenovo.com/es_MX/product-service/service-provider/default.page

Importado por:

Lenovo México S. de R.L. de C.V.

Av. Santa Fe 505, Piso 15

Col. Cruz Manca

Cuajimalpa, D.F., México

C.P. 05349

Tel. (55) 5000 8500

Annexe C. Bruits radioélectriques

Les informations suivantes concernent la ThinkPad Optical Disk Drive.

ThinkPad DVD Burner Ultrabay Enhanced Drive - 0A65625

ThinkPad DVD Burner Ultrabay Slim Drive II - 0A65626

ThinkPad DVD-ROM Ultrabay Slim Drive II - 0A65628

European Union - Compliance to the Electromagnetic Compatibility Directive

This product is in conformity with the protection requirements of EU Council Directive 2004/108/EC on the approximation of the laws of the Member States relating to electromagnetic compatibility. Lenovo cannot accept responsibility for any failure to satisfy the protection requirements resulting from a non-recommended modification of the product, including the installation of option cards from other manufacturers.

This product has been tested and found to comply with the limits for Class B Information Technology Equipment according to European Standard EN 55022. The limits for Class B equipment were derived for typical residential environments to provide reasonable protection against interference with licensed communication devices.

Lenovo, Einsteinova 21, 851 01 Bratislava, Slovakia



German Class B compliance statement

Deutschsprachiger EU Hinweis:

Hinweis für Geräte der Klasse B EU-Richtlinie zur Elektromagnetischen Verträglichkeit

Dieses Produkt entspricht den Schutzanforderungen der EU-Richtlinie 2004/108/EG (früher 89/336/EWG) zur Angleichung der Rechtsvorschriften über die elektromagnetische Verträglichkeit in den EU-Mitgliedsstaaten und hält die Grenzwerte der EN 55022 Klasse B ein.

Um dieses sicherzustellen, sind die Geräte wie in den Handbüchern beschrieben zu installieren und zu betreiben. Des Weiteren dürfen auch nur von der Lenovo empfohlene Kabel angeschlossen werden. Lenovo übernimmt keine Verantwortung für die Einhaltung der Schutzanforderungen, wenn das Produkt ohne Zustimmung der Lenovo verändert bzw. wenn Erweiterungskomponenten von Fremdherstellern ohne Empfehlung der Lenovo gesteckt/eingebaut werden.

Deutschland:

Einhaltung des Gesetzes über die elektromagnetische Verträglichkeit von Betriebsmitteln

Dieses Produkt entspricht dem „Gesetz über die elektromagnetische Verträglichkeit von Betriebsmitteln“ EMVG (früher „Gesetz über die elektromagnetische Verträglichkeit von Geräten“). Dies ist die Umsetzung der EU-Richtlinie 2004/108/EG (früher 89/336/EWG) in der Bundesrepublik Deutschland.

Zulassungsbescheinigung laut dem Deutschen Gesetz über die elektromagnetische Verträglichkeit von Betriebsmitteln, EMVG vom 20. Juli 2007 (früher Gesetz über die elektromagnetische

Verträglichkeit von Geräten), bzw. der EMV EG Richtlinie 2004/108/EC (früher 89/336/EWG), für Geräte der Klasse B.

Dieses Gerät ist berechtigt, in Übereinstimmung mit dem Deutschen EMVG das EG-Konformitätszeichen - CE - zu führen. Verantwortlich für die Konformitätserklärung nach Paragraf 5 des EMVG ist die Lenovo (Deutschland) GmbH, Gropiusplatz 10, D-70563 Stuttgart.

Informationen in Hinsicht EMVG Paragraf 4 Abs. (1) 4:

Das Gerät erfüllt die Schutzanforderungen nach EN 55024 und EN 55022 Klasse B.

Korea Class B compliance statement

B급 기기 (가정용 방송통신기자재)
이 기기는 가정용(B급) 전자파적합기기로서 주로 가정에서 사용하는 것을 목적으로 하며, 모든 지역에서 사용할 수 있습니다.

Lenovo product service information for Taiwan

台灣 Lenovo 產品服務資訊如下：
荷蘭商聯想股份有限公司台灣分公司
台北市內湖區堤頂大道二段89號5樓
服務電話：0800-000-702

Annexe D. Remarques

Ce document peut contenir des informations ou des références concernant certains produits, logiciels ou services Lenovo non annoncés dans ce pays. Pour plus de détails, référez-vous aux documents d'annonce disponibles dans votre pays, ou adressez-vous à votre partenaire commercial Lenovo. Toute référence à un produit, logiciel ou service Lenovo n'implique pas que seul ce produit, logiciel ou service puisse être utilisé. Tout autre élément fonctionnellement équivalent peut être utilisé, s'il n'enfreint aucun droit de Lenovo. Il est de la responsabilité de l'utilisateur d'évaluer et de vérifier lui-même les installations et applications réalisées avec des produits, logiciels ou services non expressément référencés par Lenovo.

Lenovo peut détenir des brevets ou des demandes de brevet couvrant les produits mentionnés dans ce document. La remise de ce document ne vous donne aucun droit de licence sur ces brevets ou demandes de brevet. Si vous désirez recevoir des informations concernant l'acquisition de licences, veuillez en faire la demande par écrit à l'adresse suivante :

*Lenovo (United States), Inc.
1009 Think Place - Building One
Morrisville, NC 27560
U.S.A.
Attention: Lenovo Director of Licensing*

LE PRESENT DOCUMENT EST LIVRE « EN L'ETAT ». LENOVO DECLINE TOUTE RESPONSABILITE, EXPLICITE OU IMPLICITE, RELATIVE AUX INFORMATIONS QUI Y SONT CONTENUES, Y COMPRIS EN CE QUI CONCERNE LES GARANTIES DE NON-CONTREFAÇON ET D'APTITUDE A L'EXECUTION D'UN TRAVAIL DONNE. Certaines juridictions n'autorisent pas l'exclusion des garanties implicites, auquel cas l'exclusion ci-dessus ne vous sera pas applicable.

Ce document peut contenir des inexactitudes ou des coquilles. Il est mis à jour périodiquement. Chaque nouvelle édition inclut les mises à jour. Lenovo peut modifier sans préavis les produits et logiciels décrits dans ce document.

Marques

Lenovo, ThinkPad et Ultrabay sont des marques de Lenovo aux Etats-Unis et/ou dans certains autres pays.

Microsoft et Windows sont des marques du groupe Microsoft aux Etats-Unis et/ou dans certains autres pays.

DisplayPort est une marque du groupe Video Electronics Standards Association.

Les termes HDMI et HDMI High-Definition Multimedia Interface sont des marques déposées de HDMI Licensing LLC aux Etats-Unis et dans d'autres pays.

Les autres noms de sociétés, de produits et de services peuvent appartenir à des tiers.

Informations sur le recyclage

Lenovo encourage les propriétaires de matériel informatique (IT) à recycler leur matériel dès lors que celui-ci n'est plus utilisé. Lenovo propose une gamme de programmes et services concernant le recyclage du matériel informatique. Pour plus d'informations sur le recyclage des produits Lenovo, consultez la page suivante :

<http://www.lenovo.com/recycling>

Les informations sur le recyclage et la mise au rebut des produits pour le Japon sont disponibles à l'adresse suivante :

<http://www.lenovo.com/recycling/japan>

Informations sur le recyclage pour la Chine

《废弃电器电子产品回收处理管理条例》提示性说明

联想鼓励拥有联想品牌产品的用户当不再需要此类产品时，遵守国家废弃电器电子产品回收处理相关法律法规，将其交给当地具有国家认可的回收处理资质的厂商进行回收处理。更多回收服务信息，请点击进入 <http://support.lenovo.com.cn/activity/551.htm>

Informations sur le recyclage pour le Brésil

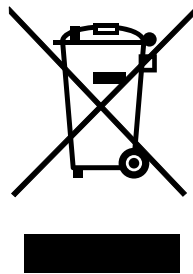
Declarações de Reciclagem no Brasil

Descarte de um Produto Lenovo Fora de Uso

Equipamentos elétricos e eletrônicos não devem ser descartados em lixo comum, mas enviados à pontos de coleta, autorizados pelo fabricante do produto para que sejam encaminhados e processados por empresas especializadas no manuseio de resíduos industriais, devidamente certificadas pelos órgãos ambientais, de acordo com a legislação local.

A Lenovo possui um canal específico para auxiliá-lo no descarte desses produtos. Caso você possua um produto Lenovo em situação de descarte, ligue para o nosso SAC ou encaminhe um e-mail para: reciclar@lenovo.com, informando o modelo, número de série e cidade, a fim de enviarmos as instruções para o correto descarte do seu produto Lenovo.

Informations DEEE importantes



La marque DEEE sur les produits Lenovo s'applique aux pays soumis à la réglementation DEEE ainsi qu'aux réglementations relatives aux déchets électroniques (par exemple, la directive européenne DEEE, la réglementation relative à la gestion et au traitement des déchets électroniques en Inde, 2011). Les appareils sont marqués conformément à la réglementation en vigueur en matière de déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE). Cette réglementation concerne la collecte et le recyclage des appareils usagés dans chaque zone géographique. Cette marque est apposée sur différents produits pour indiquer que ces derniers ne doivent pas être jetés, mais déposés dans les systèmes de collecte spécialement conçus pour récupérer les produits en fin de vie.

Les utilisateurs d'équipements électriques et électroniques (EEE) portant la marque DEEE, ne doivent pas mettre au rebut ces équipements comme des déchets municipaux non triés, mais ils doivent utiliser la structure de collecte mise à leur disposition pour le retour, le recyclage et la récupération des déchets d'équipements électriques et électroniques et pour réduire tout effet potentiel des équipements électriques et électroniques sur l'environnement et la santé en raison de la présence possible de substances

dangereuses. Pour plus d'informations sur les équipements portant la marque DEEE, consultez le site Web suivant : <http://www.lenovo.com/recycling>.

Notice relative à la classification pour l'exportation

L'exportation de ce produit est sujette aux réglementations EAR (Export Administration Regulations) des États-Unis et porte le numéro de contrôle ECCN (Export Classification Control Number) EAR99. Il peut être réexporté à l'exception des pays sous embargo recensés dans la liste EAR E1.

Annexe E. Directive RoHS (Restriction of Hazardous Substances)

Directive RoHS pour l'Union européenne

Lenovo products sold in the European Union, on or after 3 January 2013 meet the requirements of Directive 2011/65/EU on the restriction of the use of certain hazardous substances in electrical and electronic equipment ("RoHS recast" or "RoHS 2").

For more information about Lenovo progress on RoHS, go to:
http://www.lenovo.com/social_responsibility/us/en/RoHS_Communication.pdf


Directive RoHS pour la Chine

为满足中国电子电气产品有害物质限制相关的法律法规和其他要求，联想公司对本产品中有害物质，按部件分类，声明如下。

部件名称	有害物质					
	铅 (Pb)	汞 (Hg)	镉 (Cd)	六价铬 (Cr (VI))	多溴联苯 (PBB)	多溴二苯醚 (PBDE)
印刷电路板组件*	X	O	O	O	O	O
外壳及附件	X	O	O	O	O	O

本表格依据SJ/T 11364的规定编制。
O：表示该有害物质在该部件所有均质材料中的含量均在GB/T 26572规定的限量要求以下。
X：表示该有害物质至少在该部件的某一均质材料中的含量超出GB/T 26572规定的限量要求。
表中标记“X”的部件，皆因全球技术发展水平限制而无法实现有害物质的替代。

印刷电路板组件*：包括印刷电路板及其零部件，电子元器件等
根据产品型号不同，您所购买的产品可能不会含有以上所有部件

 在中华人民共和国境内销售的电子电气产品上将印有“环保使用期”(EUP)符号。
圆圈中的数字代表产品的正常环保使用年限。

Directive RoHS pour la Turquie

The Lenovo product meets the requirements of the Republic of Turkey Directive on the Restriction of the Use of Certain Hazardous Substances in Waste Electrical and Electronic Equipment (WEEE).

Türkiye AEEE Yönetmeliğine Uygunluk Beyanı

Bu Lenovo ürünü, T.C. Çevre ve Orman Bakanlığı'nın "Atık Elektrik ve Elektronik Eşyalarda Bazı Zararlı Maddelerin Kullanımının Sınırlandırılmasına Dair Yönetmelik (AEEE)" direktiflerine uygundur.

AEEE Yönetmeliğine Uygundur.

Directive RoHS pour l'Ukraine

Цим підтверджуємо, що продукція Леново відповідає вимогам нормативних актів України, які обмежують вміст небезпечних речовин

Directive RoHS pour l'Inde

RoHS compliant as per E-Waste (Management & Handling) Rules, 2011.

lenovo[®]